Conférence Ministérielle Internationale sur les Victimes de Violences Ethniques et Religieuses au Moyen-Orient

Bruxelles, le 14 mai 2018

Intervention de S.E.M Jean Asselborn
Ministre des Affaires étrangères et européennes du Luxembourg

Messieurs les Co-Présidents, cher Didier, cher Gebran,
Excellences, Mesdames, Messieurs,

Je voudrais tout d'abord remercier la Belgique et le Liban pour avoir co-organisé cette conférence qui porte sur un thème qui nous tient à cœur depuis quelques années déjà. Permettez-moi de saisir l'occasion de féliciter les autorités libanaises pour la tenue des élections législatives du 6 mai dernier. Ces élections qui ont été bien menées marquent une étape importante dans la vie politique et démocratique du Liban.

Chers collègues,

Au moment de notre première rencontre à Paris, il y a trois ans, les exactions que subissaient les minorités ethniques et religieuses au Moyen-Orient, telles que la communauté yézidie, avaient atteint un niveau de cruauté inimaginable.

Depuis lors, et grâce aux efforts inlassables de la communauté internationale, force est de constater que **Daech** ne contrôle plus de territoires en Irak, et uniquement quelques poches de territoire en Syrie. Il serait cependant illusoire de penser que même une défaite militaire totale de Daech entraînerait une éradication de son idéologie meurtrière.

Permettez-moi de répondre à l'intervention de mon collègue hongrois : il serait malheureux et absolument non-indiqué de diviser les victimes selon leurs croyances religieuses. Ce sont tous des êtres humains – des enfants, des femmes, des hommes - dont la vie est brisée sans distinction. Il faut combattre le terrorisme indépendamment de la religion des victimes.

En témoigne l'attentat perpétré au couteau avant-hier soir, en plein cœur de Paris. Parmi les victimes figure aussi un résident luxembourgeois, qui a été grièvement

blessé mais dont les jours ne sont heureusement plus en danger. Nos pensées vont à toutes les victimes et à leurs proches et nous tenons à remercier les autorités françaises pour leur intervention rapide.

Daech et l'idéologie qu'il véhicule constitueront encore une menace tant que les conditions qui ont mené à son émergence continuent de persister. Nous devons dès lors veiller à ce que la situation des minorités ethniques et religieuses, qui ont tant souffert des atrocités de Daech, s'améliore de manière fondamentale.

Malheureusement, les récents combats qui se sont déroulés en **Syrie**, notamment dans la région d'Afrin, risquent d'affaiblir les efforts pour en finir une fois pour toutes avec Daech. Nous le savons, sur le territoire syrien des guerres se superposent, s'entremêlent, et les ingrédients pour une confrontation régionale voire internationale s'accumulent. La principale victime, comme toujours, est la population civile, et les seuls qui profitent de ce chaos sont les terroristes de tous bords.

On ne le répétera jamais assez : il n'y a pas de solution militaire en Syrie. Les pourparlers de paix à Genève doivent progresser pour ouvrir la voie à une solution politique, conformément aux termes du communiqué de Genève de 2012 et de la résolution 2254. Et le cessez-le-feu doit être respecté selon les dispositions de la résolution 2401. L'accès humanitaire doit être garanti sur la totalité du territoire syrien. Nous continuons d'exiger la mise en œuvre complète de toutes les dispositions de la résolution 2401, sur l'ensemble du territoire syrien, aussi dans la région d'Afrin, où les civils continuent de souffrir.

Pour que Daech soit défait durablement et idéologiquement en **Irak**, un accord politique global entre les autorités fédérales irakiennes et les acteurs locaux est nécessaire. Un tel accord devrait pouvoir garantir une gouvernance qui soit inclusive, respectueuse de la diversité de la population, et garante d'une coexistence pacifique entre communautés religieuses et ethniques en Irak.

La question de la gouvernance post-Daech reste entière aux niveaux national, régional et local. D'importants chantiers restent en suspens, à tous les niveaux. De nombreux partis politiques ont voulu transmettre un message d'unité nationale lors des élections qui ont eu lieu il y a deux jours en Irak, mais la dimension sectaire est toujours très présente.

En matière de gouvernance et de réconciliation intra-communautaire, on ne peut que souligner l'importance politique, stratégique, humanitaire, migratoire et économique

du travail de stabilisation dans les zones libérées, qui facilite le retour aux foyers des personnes réfugiées et déplacées, et ce dans des conditions sûres, dignes et durables.

Messieurs les Co-Présidents,

Cette Conférence permet de poursuivre le travail tout à fait fondamental entamé à Paris en 2015. Elle nous donne l'opportunité d'évaluer ce qui a été fait en trois ans, et de bien identifier ce qui reste encore à faire, notamment dans le cadre des priorités d'action qui ont été adoptées à Madrid en 2017.

Le **Luxembourg** agit à plusieurs niveaux, notamment pour **lutter contre l'impunité** en Syrie, en apportant un soutien continu au Mécanisme d'enquête international, impartial et indépendant. Notre contribution à ce mécanisme s'élèvera cette année, comme l'année dernière, à 200.000 euros. Il ne peut y avoir réconciliation en Syrie tant que prévaut l'impunité pour les crimes atroces commis depuis mars 2011.

Nous soutenons également les efforts de **déminage** des Nations Unies en contribuant 500.000 euros à UNMAS, afin de soutenir la stabilisation et permettre le retour des personnes déplacées dans la ville de Mossoul en Irak.

Je souhaite aussi mentionner la **protection du patrimoine culturel**, qui a également été mis en péril par Daech. Nous contribuons dans ce contexte 3 millions d'euros au fonds de l'Alliance internationale pour la protection du patrimoine dans les zones de conflit (ALIPH).

Mon pays s'est par ailleurs engagé, jusqu'en 2020, à répondre à l'impact de la crise syrienne par une aide annuelle de l'ordre de 7,5 millions d'euros. Nous visons ainsi à aider les Syriens et les pays voisins qui accueillent la plupart des réfugiés de Syrie, en particulier la Jordanie, le Liban et la Turquie. Pour l'Irak, le Luxembourg allouera en 2018 au moins 1,5 million d'euros afin de contribuer au redressement de la situation humanitaire.

Messieurs les Co-Présidents,
Excellences, Mesdames, Messieurs,

Malgré toutes les difficultés, notre détermination en faveur de la protection de la diversité ethnique et religieuse au Moyen-Orient doit rester entière. Elle doit même

se renforcer. Nous sommes convaincus que la communauté internationale peut durablement contribuer à l'amélioration de la situation de toutes les populations au Moyen-Orient, par un engagement concret de tous les instants. Notre conférence d'aujourd'hui doit en faire partie.

Je vous remercie.